

Lucerne

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 912

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

(jd) Si les Zurichois ont, le 12 juin, assez nettement refusé le crédit de 42 millions pour la modération de la circulation, les Lucernois par contre ont largement approuvé une dépense de 8,5 millions — proportionnellement plus élevée par habitant — pour des mesures du même type.

Il est intéressant de connaître les principales raisons qui ont favorisé cette décision positive, car tôt ou tard toutes les agglomérations se trouveront confrontées au même problème.

LUCERNE

Amélioration de l'espace urbain

Les Organisations progressistes de Suisse (POCH), fortement implantées à Lucerne, ont mené un travail de longue haleine pour l'amélioration des conditions de vie en ville. Le projet officiel a donc bénéficié d'un climat politique particulièrement favorable.

Les mesures préconisées ont été longuement préparées et discutées dans le cadre d'une planification ouverte à laquelle les habitants ont pu participer; les citoyens savaient concrètement à quoi correspondait le crédit demandé; le projet ne visait pas l'ensemble de l'agglomération mais une vingtaine de rues seulement: les autorités communales ont choisi délibérément d'avancer par étapes. Cette stratégie des petits pas a reçu l'appui des écologistes et des associations d'habitants, qui ont su adapter leurs exigences à la faisabilité politique. Enfin la Municipalité a conduit toute l'opération sous le sigle de «l'amélioration de l'espace urbain» et de «l'embellissement de la ville», une image moins négative que celle qui fait seulement référence à des mesures coercitives. Modérer la circulation ne signifie pas seulement créer des chicanes mais également arboriser la ville, restituer des places aux piétons et y installer des terrasses de bistrots.

L'HISTOIRE SUISSE VUE PAR LE CONSEIL FEDERAL

Y a-t-il un Vaudois au Conseil fédéral ?

et, accessoirement, un Saint-Gallois au Département militaire ?

(ag) L'initiative populaire «pour une Suisse sans armée» pouvait appeler deux réponses du Conseil fédéral: rabrouante ou pédagogique. Il a choisi, en dépit du lèse-tabou, l'explication patiente. Il faut l'en féliciter. Il n'y a pas un usage farfelu des droits populaires et un autre, convenable: il y a un droit d'initiative au contenu non limité.

Prenant au sérieux l'initiative, le Conseil fédéral joue le jeu démocratique. C'est le meilleur du Message.

Mais toute réponse, qui se veut exhaustive, prête le flanc. Je lisais donc dans cette attente le Message, avec l'esprit narquois que l'on a dans les rangs. Où le *simple soldat* comme dit le Conseil fédéral (p. 15 du polycopié) ne laisse pas passer inaperçue une galonerie de la hiérarchie hors rang, ce qui est une des formes de ce *puissant facteur d'intégration nationale* que sont *nos services d'instruction, notamment l'école de recrues* (p. 15).

Deux ou trois choses de cette veine à relever, voir ci-dessous. Mais la conception que le Conseil fédéral se fait de l'histoire suisse m'a fait perdre ma gouaille.

A Lenzbourg

En 1978, les gouvernements de Thurgovie, d'Argovie, des Grisons, de Saint-Gall, du Tessin, de Vaud se retrouvaient au château habsbourgeois, ancienne résidence du bailli bernois, pour fêter ensemble les 175 ans de leur entrée dans la Confédération, comme cantons souverains, par la vertu de la Médiation de Bonaparte.

Les discours eurent cette originalité d'être prononcés dans les quatre langues nationales, romande y compris. En 1803, le pluralisme helvétique avait franchi un pas décisif, celui de l'égalité et de la diversité des droits cantonaux. La date est d'importance.

Quinze ans de malheur

Le Message fédéral, désireux de démontrer, par le recours à l'histoire, qu'une armée forte préserve le pays du

malheur, ne pouvait manquer de se référer à l'invasion française de 1798. Pour les besoins de sa thèse, il souligne les épisodes douloureux: bataille des armées russes, autrichiennes, françaises sur notre sol; répression féroce de la révolte en Suisse centrale — *la sollicitude de Pestalozzi pour les orphelins de Stans était une bien faible consolation dans le désespoir général*; recrutement du contingent que la Suisse devait fournir à Napoléon — *la plupart d'entre eux sont morts loin de leur patrie, dans les plaines de la Volga et de la Bérésina*.

Petite question: le Conseil fédéral peut-il préciser combien de soldats suisses sont morts sur la Volga, la Grande armée de Napoléon n'ayant jamais atteint ce fleuve?

A partir de l'écroulement de la Confédération des Treize cantons, en 1798 (anniversaire que les radicaux vaudois fêtent par des banquets-choucroute patriotiques, y buvant à la fois le vin blanc et l'éloquence de «leur» conseiller fédéral), la Suisse connut *quinze années de souffrance, uniques dans son histoire* (p. 11).

Les souffrances furent réelles, sans conteste. Mais depuis 1803, la Suisse ne fut pas occupée, comme la chronologie trompeuse du Message le laisse croire. Les contingents de soldats incorporés à l'armée française furent composés souvent de volontaires, notamment dans les cantons libérés par la France; les Vaudois, morts à la Bérésina, furent beaucoup plus nombreux que les autres Confédérés. Et, si l'on accepte l'échelle des